

## MENTION D'INFORMATION

### Dépistage organisé du Cancer Colorectal

Dans le cadre de ses missions et du dépistage organisé du Cancer Colorectal, la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) met en œuvre un programme national permettant d'inciter et d'inviter les hommes et les femmes à se faire dépister pour la prévention du cancer colorectal.

La mise en œuvre de la généralisation du dépistage organisé du Cancer Colorectal est encadrée par l'arrêté du 23 mars 2018 modifiant l'arrêté du 29 septembre 2006 relatif au programme national de dépistage organisé des cancers.

Dans ce cadre, la CNMSS fournit des données aux structures régionales et ce afin de permettre la réalisation du dépistage organisé avec l'envoi des invitations aux personnes éligibles et le suivi de ces personnes.

A cette fin, les catégories d'informations traitées pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans sont :

- Des données d'identification : NIR assuré, nom marital et nom patronymique du bénéficiaire, prénom du bénéficiaire, civilité du bénéficiaire, date et rang de naissance, adresse du bénéficiaire ou de l'assuré, organisme d'affiliation du bénéficiaire à l'assurance maladie et adresse de l'organisme.

L'accès à ces informations est réservé aux seuls agents individuellement habilités par le Directeur de la CNMSS. Ils ne peuvent accéder qu'aux données strictement nécessaires à l'exercice de leur mission, dans le respect du secret professionnel et la limite du besoin d'en connaître.

Les informations nécessaires à la constitution des fichiers et du suivi des personnes concernées par le dépistage sont transmises aux centres régionaux de coordination des dépistages des cancers.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à leur limitation.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la CNMSS ou au Délégué à la Protection des Données qu'il a désigné.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles.  
Commission Nationale Informatique et Libertés -- CNIL – 3 Place de Fontenoy TSA-80715-75334 PARIS CEDEX 07